



Développement Rural – Waremme

Compte rendu de la CLDR du 23 février 2022

Pour la CLDR : Georges Ernest, Ivanka Selak, Bernard Jans, Françoise Koopmans, Claudine Schlusmans, René Landrain, Alice Collard

Pour la Ville de Waremme : Hervé Rigot (Echevin en charge du Développement Rural) et C. Lamarche (agent relais)

Pour la FRW : A. Doguet (agent de développement)

Hervé Rigot ouvre la séance.

L'objectif principal de cette matinée est d'avaliser le rapport annuel 2021 et le programme de travail 2022-2023. Il sera également question du projet d'aménagement d'un espace de convivialité à Bettincourt.

1. Règlement d'Ordre Intérieur

Catherine Lamarche présente les grandes modifications du nouvel ROI. Les membres demandent à le recevoir à nouveau. Ce ROI sera voté lors du prochain Conseil communal, en même temps que le rapport annuel et la demande d'addendum.

2. Annexe 1 : état d'avancement des projets (et suites)

L'annexe 1 du rapport annuel est passé en revue. Certains projets sont plus particulièrement abordés.

- **Aménagement du cœur de village de Grand-Axhe :** Hervé Rigot explique que le chantier a débuté le 17 janvier 2022. Il est prévu pour une période de 60 jours par l'entreprise Balaes. Toutefois, le chantier du collecteur également en cours dans le village causera très probablement du retard dans la finalisation de celui de l'ODR. La Ville de Waremme ne souhaite pas bloquer complètement le village et les riverains. L'inauguration du site pourra éventuellement se faire en deux fois ou attendre la fin des deux chantiers.

Hervé Rigot explique également les quelques modifications des travaux (devant l'église, coffrage suffisant, plantations...) et l'importance de bien communiquer avec les riverains. La Ville a également décidé de sabler la façade de la maison de village Nos Mohone. La salle ne sera pas occupée pendant les travaux, jusque fin juin.

Un membre demande dans quel sens aura lieu la circulation. S'en suit une discussion sur le sujet. La commune vérifiera les mesures ainsi que la possibilité de créer un SUL et d'instaurer une interdiction aux poids lourds.

Un membre demande si l'église est encore utilisée. L'église est encore utilisée, elle est classée mais est dans un mauvais état

- **Aménagement de lieux magiques dans les villages :** cette année, nous entamerons le dernier village : Bleret.
- **Création d'un insectarium conservatoire entomologique :** le chantier a débuté en mars 2021 pour une période évaluée à 350 jours.

- **Elaboration d'un réseau communal de mobilité douce** : la Ville de Waremme a répondu à l'appel à projet « Wallonie Cyclable » au dernier trimestre 2020. La Ville a été reprise parmi les communs pilotes. Dans ce cadre, un plan d'investissement (des connexions prioritaires et des lieux de stationnement) a été proposé et un audit est en cours. Ce projet a fait l'objet d'un point lors de la précédente réunion de la CLDR.

Les membres rappellent leur avis concernant le chemin de hirondelles. Ils trouvent que le chemin ne devrait pas être bétonné et que le site mérite d'être remis en valeur. Une discussion sur la problématique de la délinquance s'en suit.

- **Circuit de voies lentes – connexion Berloz –Waremme (projet transcommunal lié à une fiche-projet du PCDR de Berloz)** : le dépôt de permis a pris du retard en 2020. Celui-ci a été déposé au second semestre 2021. La procédure prendra plusieurs mois. L'objectif des deux communes est d'attribuer les travaux d'ici la fin 2022.

- **Préservation du site des anciens bassins de décantation de Bleret** : Catherine Lamarche informe que le bail emphytéotique entre la Ville de Waremme et la Raffinerie tirlémontoise sera signé ce lundi 28 février 2022, donnant un droit réel à la Ville sur le site. La Ville avec l'appui de Natagora tachera ensuite d'élaborer un plan d'aménagement et de gestion. Dans un premier temps, la pérennité du site doit être garantie par l'apport en eau dans les bassins. L'entreprise Hesbaye frost est en train de sonder les anciennes canalisations reliant la râperie de Hollogne-sur-Geer aux bassins de Bleret. Parmi les bassins, 3 seront dédiés à la biodiversité et 2 au stockage de l'eau. Natagora est propriétaire du 6^{ème} bassin. Le site fait 18 hectares.

Un membre demande si l'urbanisation des parcelles voisines a été prise en compte pour les accès. Ce n'est pas encore le cas.

Un membre demande que le site soit toujours entretenu (1 fauchage par an au moins jusqu'à la station de bagage).

- **Lutte contre les coulées de boues** : la ville a bénéficié d'une étude de Giser et tâche de mettre en place des mesures de luttes/prévention en la matière.
- **Aménagement du site du Wachnet** : suite à une visite de terrain, la Ville a la confirmation que le site est éligible dans le cadre de la mesure 7.6 du Programme Wallon de Développement Rural. Un groupe de travail spécifique sera organisé d'ici le début du printemps.

Un membre fait état de la dangerosité du bois du Wachnet suite à l'exploitation des peupliers. Il est proposé de replanter une « haie » protégeant le reste du bois.

Un membre propose également de revoir la sécurité au niveau des caillebotis.

Un membre propose de faire le point sur l'eutrophisation/obstruction de certains milieux humides du site. De la même manière il propose d'être attentif au ruisseau du Wachnet au-delà du bois.

3. *Annexe 5 : programme de travail*

Anne Doguet informe les membres que la période d'éligibilité de l'ODR de Waremme se termine en mars 2023. L'annexe 5 ne fait donc état du programme de travail de 2022-premier trimestre 2023, à savoir :

- **Aménagement d'un espace de convivialité à Bettincourt** : demande d'addendum – le cas échéant : auteur et avant-projet (consultation et avis de la CLDR)
- **Aménagement du Wachnet** : dépôt du dossier PWDR (GT Wachnet avec le groupe PCDN)

- **Aménagement de la Réserve naturel de Bleret** : dépôt du dossier PWDR (GT Bleret avec le groupe PCDN)
- **Aménagement de lieux magiques dans les villages** : Bleret (Consultation des habitants de Bleret)
- **Circuit de voies lentes** : connexion Berloz-Waremme : dépôt du dossier projet (suivi info)
- **Aménagement du cœur de village de Grand-Axhe** : suite des travaux (suivi info)

Un membre demande si le Collège souhaite réitérer la démarche et se lancer dans une 3^{ème} Opération. Hervé Rigot explique que la commune doit encore se positionner sur la question et qu'une troisième ODR n'est pas exclue.

Les membres présents avalisent le rapport annuel. Celui-ci sera voté lors d'une prochaine séance du Conseil communal avant d'être transmis à la Région Wallonne.

4. Aménagement d'un espace de convivialité à Bettincourt

Après distribution et explication de la nouvelle fiche-projet, Catherine Lamarche explique que suite à la réunion de coordination de janvier, la DGARNE a proposé à la Ville de Waremme de rentrer un addendum pour le projet d'aménagement d'espace de convivialité. En effet, la fiche originale ne correspond pas vraiment à l'objet de la demande issue de la consultation de septembre. Le contenu du projet n'a pas changé depuis son approbation en novembre dernier. Il s'agit ici réapprouver le contenu en plus du principe d'addendum.

Après une visite de terrain, les membres approuvent à nouveau le contenu et l'addendum. Le dossier passera au prochain Conseil communal du 21 mars 2022.

Pour le secrétariat de la CLDR de Waremme,
Anne Doguet